

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 95 (1959)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

396 ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lino de Marianne Gurtner

L'école suisse d'Athènes cherche pour l'automne prochain, une

institutrice

possédant l'allemand et le français, et capable de donner l'enseignement complet primaire et primaire supérieur (1ère à la 9e classe).

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, Berne, auquel devront être remises les offres de services accompagnées de : curriculum vitae, copie ou photocopie de diplômes et certificats sur l'activité pratique, photo et liste de références.

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Toute la **CONFECTION** pour
FILLETES DURUZ Croix-d'Or 3
jusqu'à 12 ans **GENÈVE**

Que vous lisiez
Que vous écriviez
... de l'école au bureau

toujours

SUR LES DEUX RIVES...
5-7, rue Lévrier
5, rue de la Confédération
GENÈVE

NAVILLE & Cie S.A.

Votre libraire ▲ Votre papetier ▲ JOURNAUX ▲ REVUES

J. Muhlethaler

Les ouvrages ci-dessous constituent une intéressante source de documentation dans laquelle vous puiserez avec profit **IDÉES et PROCÉDÉS DE TRAVAIL**

ÉDITIONS SÉLECTION :

Jouons avec du papier
J'habille ma poupée
Travaillons avec du raphia
Travaillons avec du rotin
Des animaux naissent sous nos mains
chaque volume Fr. **5.35** seulement

ÉDITIONS Fernand NATHAN :

(Zechlin)
Travaux manuels pour petites filles
166 p. Fr. **9.55**

(Palestrant)
Travaux en papier
86 p. Fr. **6.35**

Nous nous faisons toujours un plaisir de vous faire parvenir notre splendide catalogue illustré de matériel didactique Fernand NATHAN.

J. Muhlethaler
27, rue des Eaux-Vives - GENÈVE
Tél. 36 44 51 et 52



AUTO-ÉCOLE
≡ **A.B.C.** ≡
DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.



C'est le moment d'acheter votre caméra 8 mm.
Grand choix, spécialement sélectionné parmi les meilleures marques. — Documentation et renseignements envoyés sans engagement. Naturellement à

PHOTO DES NATIONS
Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE

Je cherche pour mes deux fils — 19 et 16 ans — pour la période du **20 juillet à fin août**

pension de famille

si possible auprès milieu pédagogique, leur donnant l'occasion d'améliorer leurs connaissances du français et où ils pourraient recevoir quelques leçons ou éventuellement suivre des cours de français.
Prière d'écrire à Friedrich Stübbe, **Vlotho (Weser)**, Herforderstrasse 26-28, Westdeutschland.

Collègues !

Pour vos achats, favorisez les maisons qui soutiennent notre journal.

Partie corporative

VAUD

Les allocations de la motion Jaunin

(Ce titre n'a aucun sens, mais nous espérons qu'ainsi rédigé il attirera l'attention des collègues intéressés.)

L'une des conséquences de la motion Jaunin est actuellement très discutée par le corps enseignant campagnard et montagnard : les allocations versées aux titulaires des postes éloignés. Il semble en effet qu'en plusieurs endroits on constate des anomalies : pourquoi une allocation ici, et aucune là ? Pourquoi l'allocation est-elle plus faible ici qu'au village voisin, qui pourtant paraît être dans des conditions identiques ? Gardons-nous de commencer par tempêter. D'une part, même si cette solution ne résout qu'imparfaitement le problème posé par M. Jaunin, nous devons reconnaître que quelque chose a été fait ; et nous pouvons remercier ceux qui ont œuvré là, tout spécialement nos collègues députés au Grand Conseil. D'autre part, tout système nouveau demande un certain temps d'application, pendant lequel apparaissent ses défauts, qu'il s'agit de corriger petit à petit.

Rappelons tout d'abord que le système entré en vigueur le 1er janvier dernier est à l'essai pour deux ans. Au terme de cette période, la SPV compte pouvoir présenter aux autorités ses vœux et ses remarques ; pour cela, elle devra disposer d'un dossier apportant des faits précis. Ce dossier, c'est à vous, collègues campagnards et montagnards, de le constituer : faites-nous donc part de vos constatations ; n'hésitez pas à comparer, avec l'objectivité qui vous est coutumière. La liste des communes dans lesquelles le corps enseignant touche ces allocations a paru dans le « Bulletin officiel » No 3 d'avril-mai 1959. La presse a indiqué que ces allocations pouvaient aller jusqu'à 1200 francs : précisons que seule la classe I touche annuellement cette somme (L'Etivaz, la Nouvelle Censière, le Novelet) ; le barème est dégressif, chaque classe recevant 120 francs de moins que la précédente.

Des excuses

Dans l'Educateur du 9 mai dernier, le Comité central citait les noms des collègues actuellement députés au Grand Conseil. Or, par un lapsus regrettable, notre collègue Fernand Crot, de Lausanne, ne figure pas dans cette liste. Le seul responsable est le bulletin qui était chargé de rédiger l'entrefilet, et il présente ses très vives excuses à Fernand Crot. P. B.

Section de Vevey

Le comité rappelle les 3 conférences de Mme Lebel, groupées sous le titre « L'évolution de l'individu, de l'enfance à l'âge adulte ».

Elles auront lieu à l'aula de l'Ecole supérieure, rue du Clos, 2e étage, les 26, 28 et 29 mai, à 17 h. 30. Sachons tous profiter de ces occasions exceptionnelles d'aborder avec un guide de valeur des problèmes psychologiques importants.

Société vaudoise de TM et RS

Nous rappelons que le **cours de soudure** Castolin a été renvoyé aux jeudi 28 et vendredi 29 mai, à 18 heures, au collège des Croix-Rouges.

D'autre part, il manque encore quelques inscriptions pour que la course du 24 juin à Kempptal et Schinznach puisse être organisée. Que tous les participants veuillent bien s'annoncer sans délai par carte postale à G. Conne, Beaulieu 39.

Tous les collègues et amis peuvent être de la partie.

Cours de natation

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise, à l'intention du corps enseignant, un cours de natation à la piscine de Montchoisi, les mercredis après midi de juin et début juillet, de 17 h. 30 à 19 heures. Il sera dirigé par notre collègue Roland Clément. Le programme comprend l'étude des nages courantes et des plongeurs.

Début du cours : mercredi 3 juin à 17 h. 30, à l'entrée de la piscine. Les membres de l'AVMG bénéficient du remboursement des frais de déplacement et de l'entrée à la piscine. Pour les non-membres : entrée 0 fr. 70.

Inscription jusqu'au 30 mai auprès de H. Moreillon, 9, rue de l'Union, Vevey.

Guilde de travail, technique Freinet

Stage des Chevalleyres-sur-Blonay - 6-7 juin 1959

La Guilde de travail organise un stage pratique dans la maison de la colonie de vacances de la ville de Lausanne, samedi 6 juin après midi et soir, dimanche 7 juin matin et après-midi, logement dans le bâtiment.

Quatre ateliers sont prévus :

Atelier d'imprimerie :

1. Présentation du matériel, son utilité, son usage. Les journaux scolaires.
2. Initiation pratique à l'imprimerie, au limographe, à la linogravure par travaux divers.

Atelier texte libre :

1. Présentation du texte libre, son but. Genres divers. Le poème libre.
2. Réalisation d'un texte ou poème libre.
3. Exploitation du texte : grammaire, vocabulaire, enquêtes et autres branches.
4. Lecture de textes apportés par les participants.

Atelier fichier :

1. Présentation de fiches réalisées par les collègues.
2. Réalisation de fiches : étude du milieu et prise de contact avec la nature.
3. Création de « fiches-guides » de travail pour l'étude d'après documents divers ; enquêtes.

Atelier « Activités artistiques » :

1. Moyens permettant à l'enfant de se libérer et de parvenir à l'expression libre.
2. Appréciation d'œuvres d'enfants. Technique de la peinture libre : matériel, organisation, palette.
3. Peinture collective.
4. Monotype.

Inscriptions auprès de Marcel Yersin, chemin du Levant 63, Lausanne, **jusqu'au 23 mai**. Le prix (très bas) et des détails pratiques seront alors communiqués aux participants.

Avec la Société vaudoise d'éducation chrétienne

Conformément à une tradition déjà ancienne, les membres de ce groupement se sont réunis en séance publique le premier samedi de mai, sous la présidence de M. Margot, maître secondaire.

Abandonnant pour une fois les sujets d'ordre strictement éducatif, social ou pédagogique, le comité de la société a estimé utile que ses membres soient mis au courant de ce qui s'est fait et de ce qui reste à

Cherchez-vous un but

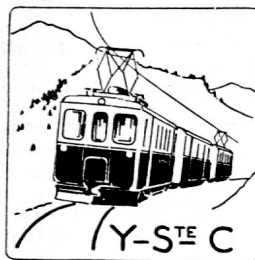
pour les courses d'école et de sociétés ?

Col de Jaman

Alt. 1526 m. - Tél. 6 41 69 - 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux.
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoïre

■ OUVERT TOUTE L'ANNÉE ■ GRAND DORTOIR
Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. R. Rouiller.



LA
COURSE
D'ÉCOLE
IDÉALE !

**Sainte-Croix
Le Chasseron
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon-Ste-Croix, Yverdon tél. (024) 2.22.15

FUNICULAIRE

Lugano-Monte San Salvatore

Panorama splendide

★

La plus belle promenade de
la région

★

Tarif spécial pour écoles



30 lits
Dortoir 50 places

Arrangements
pour sociétés et écoles

Tél. (021) 5 91 20

Hôtel-Restaurant de CORBETTA

R. Zamoting



Téléférique

WENGEN-MÄNNLICHEN

Le **plateau du Männlichen** (à 2230 m. d'alt.), un **belvédère** incomparable au centre de la **région de la Jungfrau** et point de départ de belles et faciles excursions à pied pour Wengen, Kleine Scheidegg ou Grindelwald, est le **but idéal** des courses d'école pour classes avec élèves de tous âges.

Tarif pour courses d'école :

Ecoliers jusqu'à 16 ans,

simple course Fr. 1.80
aller et retour Fr. 2.20

Ecoliers de 16 à 20 ans,

simple course Fr. 3.—
aller et retour Fr. 4.—

Renseignement :

Direction du téléphérique Wengen-Männlichen, tél. (036) 3 45 33

réaliser quant à la fusion des deux Eglises réformées vaudoises.

Il appartient tout d'abord à M. Pierre Coigny, pasteur de l'Eglise nationale à Yverdon, de placer le sujet dans la perspective biblique. Il le fit avec à-propos, soit par le choix de ses lectures, soit par la méditation qu'il apporta.

L'assistance écouta ensuite avec une grande attention un exposé précis et clair de M. Pierre Bonnard, professeur à la faculté libre de théologie. L'orateur apporta des renseignements historiques, souligna la valeur de certains principes de base et signala de nombreux points d'ordre pratique qui ont été examinés avec un sens aigu des réalités.

M. Bonnard rappela les travaux d'approche accomplis dès 1950 par la Communauté de travail pour l'unité ecclésiastique vaudoise (projet de fusion, plan d'étude) puis le rapport élaboré par la Commission des Huit, enfin les votes des synodes des deux Eglises. A la suite des décisions prises le 6 mars par les synodes, une commission élargie doit être nommée très prochainement.

Ensuite, M. Bonnard donne connaissance à l'assemblée des cinq principes constitutifs qui ont été élaborés : le nom de la nouvelle Eglise et son chef, ses rapports avec l'Etat, les sources de la foi, la qualité de membre individuel de cette Eglise, les relations avec les autres groupements religieux et le monde païen.

Faisant alors le tour des questions en suspens, le conférencier parle des futures autorités ecclésiastiques, de certaines cérémonies religieuses, de l'avenir de nos deux facultés de théologie, de l'utilisation des

immeubles existants, enfin de la question financière. A ce propos, M. Bonnard fit remarquer que d'aucuns parlent de l'impôt ecclésiastique d'une manière imprudente et en fort grande méconnaissance de cause : si ce moyen de procurer de l'argent peut paraître séduisant, il peut être du même coup, par ses conséquences psychologiques, une entrave à l'action de l'Eglise.

Enfin, l'orateur donne une liste éloquentes des tâches multiples qui attendent dès aujourd'hui l'Eglise unifiée.

La discussion très animée qui suivit montra que, d'ici le couronnement de l'œuvre entreprise, des concessions doivent être envisagées et certains préjugés définitivement abandonnés.

P. Bt.

Postes au concours

Jusqu'au 27 mai 1959 :

Corcelles-s.-Chavornay : Instituteur primaire.

Gressy : Institutrice primaire. Obligation d'habiter l'appartement communal.

Reverolle : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Renens : Institutrice primaire. Indemnité de résidence de 360 fr. par an. Obligation d'habiter la commune de Renens.

Jusqu'au 3 juin 1959 :

Corsier : Maîtresse de travaux à l'aiguille pour les classes ménagères et primaire supérieure. Entrée en fonctions : fin août 1959.

Yverdon : Instituteur primaire supérieur. Entrée en fonctions : 1er novembre 1959. Indemnité de résidence : 400 fr. plus 100 fr. par enfant (maximum : 700 fr.). Obligation d'habiter Yverdon.

Cherchez-vous un but

pour les courses d'école et de sociétés ?

Restaurant du Cerf, Le Noirmont (JB)

Sa cuisine renommée
Sa fondue bourguignonne

Tél. (039) 4 61 42 - G. Gautschi-Comte, chef de cuisine

L'Hôtel de la Gare à Saignelégier

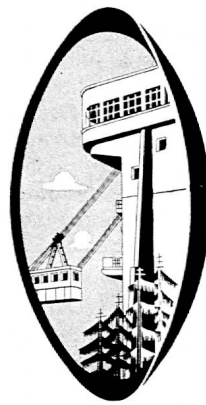
accueil volontiers les instituteurs
et leurs classes
soit au jardin, soit dans ses salles

Tél. (039) 4 51 21 - Famille Jolidon-Aver

Hôtel-Restaurant du Sapin Les Breuleux (JB)

Relais gastronomique - Grande salle

Tél. (039) 4 71 12 - Se recommande : Famille Maeder-Lauber



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier.

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux
pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront donnés au :
Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute-Savoie) Tél. 24 Pas de l'Echelle.



Pensez aux Cars Boni

Parc 4 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 2 46 17

pour vos courses d'école.

VIENNE : 19-25 juillet = 7 jours - Fr. 285.-

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de

Pâtes de Rolle



GENÈVE

UIG - Enseignement de l'allemand

Nous rappelons à nos collègues, titulaires de classes de 6e, 7e, 8e et 9e années l'importante séance qui aura lieu le lundi 25 mai 1959, à 17 heures précises, à l'école de Malagnou, et au cours de laquelle nous aborderons une nouvelle fois le problème de l'enseignement de l'allemand. Le comité mixte.

Equipe de basket de l'UIG

C'est avec plaisir que nous publions le classement du 7e challenge de l'Amitié organisé par le Sporting-Club de Genève.

Notre équipe y a obtenu sa « traditionnelle » seconde place, ne perdant que contre Amicale sportive et Bambi I.

Voici le classement final :

	joués	gagnés	nuls	perdus	forfaits	points
1. Sporting-Club I	16	15	0	0	1	45
2. ex æquo : Union des instituteurs et Amicale sportive	16	14	0	2	0	44
4. Bambi I	16	12	0	4	0	40
5. ex æquo : CGTE I et Planles-Ouates BC	16	11	1	4	0	39
7. Plainpalais BC	16	11	0	4	1	37
8. ex æquo : Bambi II et Sporting-Club II A	10	8	0	8	0	32
10. Châtelaine	16	7	0	7	2	28
11. ex æquo : Parcs et Promenades BC et Philips II	16	6	0	8	2	26
13. Sporting Club II C	16	5	0	11	0	26
14. CGTE II	16	3	0	13	0	22
15. ex æquo : Philips I et Sporting-Club II B	16	2	0	14	0	20
17. Rapid Vernier	16	1	0	8	7	11

D'autre part, le championnat du GAB a commencé début avril et nos deux équipes ont déjà disputé les matches suivants :

UIG I - CGTE I 26-24
 UIG II - CGTE II 35-13
 UIG II - Bambi II 36-27
 UIG II - Sporting II 79-55.

Au cours de sa sortie annuelle, notre équipe rencontrera le Sion BC, ligue nationale B, le samedi 6 juin 1959.

Enfin, le tournoi organisé par l'UIG BC avec la participation souhaitée d'équipes d'instituteurs romands et français est fixé au dimanche 13 septembre 1959 au parc des Eaux-Vives. Ch. Cornioley, H. Stengel.

A l'écoute du groupe choral des instituteurs

Le 12 avril, notre Groupe choral des instituteurs enregistrait « Pange Lingua Glorioso », de M.-R. de La Lande, et l'oratorio « Esther », de G.-F. Haendel.

D'aucuns parmi nous eurent le privilège d'écouter en première audition cet admirable concert donné à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de G.-F. Haendel.

Au moment où nous apprenons que l'enregistrement de ces deux œuvres va passer sur les ondes de Radiosottens, le 3 juin à 21 h. 15, nous nous faisons un plaisir de le signaler à l'attention de tous nos collègues et de les convier à prendre l'écoute ce soir-là et à retrouver l'émotion et le bonheur qui furent les nôtres il y a un mois.

Que nos amis du Groupe choral et son directeur Jean Delor soient sincèrement remerciés pour ces instants de beauté très pure qu'ils nous ont fait partager.

Mmes Hélène Morath et Pamela Bowden, MM. Eric Tappy et Pierre Mollet prêtaient le talent que nous leur connaissons aux partitions des solistes. Et ce nous était un plaisir tout mêlé de fierté de voir, à côté d'eux, comme soliste aussi, notre collègue de Jussy, Jean-Louis Mathil. J.-M. M.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T.M. ET R.S.

Assemblée générale annuelle

mercredi 27 mai 1959, à 17 heures précises
 école du Grütli

— Partie administrative (1er étage, salle 10, à 17 h.) : ordre du jour statutaire.

— **Exposés** (rez-de-chaussée, salle 2, à 17 h. 30) :
 1. Panneaux décoratifs en papier découpé, par Mme Cl. Schaefer ; 2. Mosaïques scolaires, par R. Zanone.

Invitation cordiale à chacun, membre ou non de notre groupement. Le comité.

NEUCHÂTEL

Comité central

Après plusieurs semaines de répit apprécié, une longue séance eut lieu le 14 mai à La Chaux-de-Fonds. Il s'agissait d'abord d'entendre les représentants du comité du Centenaire, MM. Paul et Pierre von Allmen, ainsi que M. Henry Brandt, cinéaste, au sujet de la réalisation d'un film sur l'école neuchâteloise, et de la discussion d'un contrat indispensable. Nous avons lieu d'espérer beaucoup du grand artiste qu'est M. Brandt et de ses collaborateurs dévoués. Ce sera une œuvre réaliste, mais tout empreinte de lyrisme, démontrant la vie du maître d'école de campagne en

parallèle avec celle du paysan, au cours des quatre saisons. Nous ne doutons pas que ce thème rustique, développé par un tel maître, soit une parfaite réussite. Chacun peut se réjouir de cette création.

Le reste de la séance a été consacré aux préoccupations habituelles :

— Echos d'une entrevue avec M. Clottu sur les remplacements et le recrutement du personnel. Il s'est agi avant tout d'informations en d'éclaircissements qui se sont révélés très utiles.

— MM. Jaquet et Grandjean donnent d'excellents comptes rendus des travaux respectifs des sous-com-

missions de la Réforme de l'enseignement où nous les avons délégués. Les sections sont actuellement visitées et consultées par MM. Jaquet et G. Mayer sur la revision des programmes de calcul et de français essentiellement.

— Les propositions que nous avons sollicitées « La Neuchâteloise » pour un nouveau contrat collectif d'assurance en responsabilité civile retient notre attention. Il semble bien qu'il faudra s'adapter aux exigences du temps présent et être garantis des grands risques par de plus importantes prestations.

— On recommande enfin aux collègues de prendre part à la Journée nationale d'éducation, organisée à Fribourg le 31 mai prochain. Subvention de la section : 10 fr. Frais de voyage (moins 5 fr.) remboursés par la VPOD. W. G.

Voyage de printemps à Vienne

(Suite et fin)

16.4. — Ce jeudi matin sera consacré à la visite de la crypte impériale, du Belvédère et du Musée de l'Histoire de l'Art.

« Vanitas vanitatum... »

Dans un cadre aussi dépouillé qu'une cellule de moine, la Crypte des Empereurs contient 144 cercueils des Habsbourg posés côte à côte à même le sol : y reposent entre autres 12 empereurs et 15 impératrices. Parmi ces sarcophages de bronze, il en est de très simples, d'autres d'un parfait mauvais goût, surchargés qu'ils sont de symboles et d'attributs macabres, comme ces quatre têtes de mort ricanantes surmontées de couronnes. Les tout petits cercueils d'enfants sont les plus émouvants, car la mort n'épargnait pas plus les enfants impériaux que les autres !

Le Belvédère, composé de deux châteaux, mérite bien son nom ; on y jouit d'un vaste panorama sur la ville. Le château supérieur est en reconstruction, mais déjà, par un splendide escalier monumental de marbre blanc, on peut accéder à la merveilleuse salle de marbre au plafond décoré de peintures de Martin Altomonte.

Le Musée de l'Histoire de l'Art vient d'être reconstruit car, en 1945, sa coupole fut détruite et plusieurs de ses salles gravement endommagées. Mais il a été reconstruit de façon grandiose, et il abrite de nouveau ses célèbres collections qui en font un des plus importants musées d'Europe.

Notre temps toujours limité nous permettra cependant d'admirer une partie des objets d'ivoire, de cristaux de roche, d'orfèvrerie et de tapisseries du XVIIIe siècle, et de parcourir — trop vite, hélas ! — les salles consacrées à un riche choix des Ecoles flamande, hollandaise, espagnole et italienne du XVIIe siècle.

Lorsque nous aurons encore admiré la somptueuse vaisselle d'orfèvrerie et les porcelaines précieuses qui garnissaient les tables impériales, nous aurons bien mérité le dîner qui, pour n'être pas servi dans des plats d'or ou de vermeil, n'en sera pas moins bon !

Après-midi libre, et d'aucuns en profiteront pour visiter des monuments, tandis que d'autres iront faire une bonne partie de « lèche-vitrines » car les magasins de Vienne en valent la peine !

17.4. — C'est le jour du départ, et nous quittons la belle capitale de l'Autriche, enchantés des découvertes que nous y avons faites et de l'amabilité de ses habitants, cette Gemütlichkeit qui, nous l'avons pu constater, n'est pas un vain mot !

Depuis longtemps, nous filons bon train sur la route

de Linz, tout réjoui à l'idée du bon dîner qui nous y attend ! Mais il était écrit qu'un malin petit démon jouerait un tour à sa façon à tous ces pédagogues férus d'orthographe ! Par la simple adjonction d'une petite voyelle, Linz s'envola vers Lienz, et notre dîner avec !... Qu'à cela ne tienne ! N'y a-t-il pas, dans tous les pays, un Buffet de la Gare qui vient au secours de toutes les situations ? Chacun rit beaucoup de cette petite aventure qui donna à notre voyage cette pointe d'imprévu sans laquelle un déplacement à l'étranger manque de quelque chose !

Mais la pluie, que nous avons complètement oubliée, se rappelle à notre bon souvenir comme nous traversons la belle campagne bavaroise aux fermes vastes et cossues. Et c'est à Munich que nous nous arrêtons pour dormir, non sans avoir fait un tour de ville qui nous permettra d'admirer les beaux édifices où triomphent le rococo et le Biedermeier. Comme Vienne, cette remarquable cité d'art et d'études a subi d'incroyables et meurtrières destructions. Comme elle, elle se relève de ses ruines et regarde courageusement vers l'avenir...

18.4. — Et voici la dernière journée... Nous quittons Munich. Le temps est un peu bouché ; la pluie zèbre les vitres du car ce qui ne nous empêche pas de rire et de chanter à l'intérieur. Nous ne pouvons résister au plaisir de descendre à Landsberg, charmante petite ville de Haute-Bavière. Tandis que d'aucuns fixent sur la pellicule l'harmonieux ensemble que forment l'église et les coquettes maisons caractéristiques, les autres, plus pratiques, procèdent à leur ravitaillement. Nous en ferons autant à Memmingen, autre ville pleine de cachet avec son remarquable Hôtel de Ville Renaissance enluminé de fresques et devant lequel se tient un pittoresque marché. Plus tard, ce sera Bregenz et, après un arrêt en douane sans histoire, nous ferons notre rentrée dans notre pays, qui nous accueille avec toute la grâce de ses paysages verdoyants et fleuris. A Rorschach, nous faisons l'ultime repas tous ensemble...

Maintenant le beau voyage est fini et nous en rapportons tous une gerbe dense et colorée de souvenirs enrichissants, non seulement pour l'esprit, mais aussi pour le cœur, car la plus aimable camaraderie, les prévenances les plus touchantes n'ont cessé de régner parmi tous les participants. M. C.

COMMUNIQUÉS

Avis

La Société des missions évangéliques de Paris cherche une **maîtresse ménagère** pour l'école de Cana, au Lessouto (Afrique du Sud). Connaissance de l'anglais nécessaire (on peut aussi l'apprendre). S'adresser à M. H. Mercier, ch. des Cèdres 5, Lausanne.

Tournoi de basket

L'équipe de basket-ball de l'Union des instituteurs genevois organise un tournoi le dimanche 13 septembre 1959 au parc des Eaux-Vives à Genève. Elle invite toutes les équipes de basket-ball d'instituteurs de Suisse romande et des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie à participer à cette rencontre sportive.

Les équipes (qui peuvent être formées de membres de plusieurs sections) disputeront au minimum 2 ou 3 matches. Les inscriptions sont à adresser à Henri Stengel, 9, rue des Mouettes, à Genève, jusqu'au 15 juin 1959.

Cherchez-vous un but

pour les courses d'école et de sociétés ?

Course annuelle 1959

Lac d'Oeschinen Kandersteg TÉLÉSIÈGE

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Téléphone (033) 9 61 19 - D. Wandfluh-Berger, propr.



Auberge du Lac des Joncs

sur

Châtel-St-Denis

Alt. 1300 m.

But idéal de promenades
Restauration, chambres et pension
Arrangements pour écoles et sociétés
Téléphone (021) 5 91 23 — M. GENOUD

LE CHEMIN DE FER ET LES AUTOCARS Aigle - Ollon - Monthey - Champéry

vous recommandent pour la course scolaire

Champéry-Planachaux
Morgins-Le Corbeau-La Foilleuse
Les Giettes-Chindonne

Régions idéales pour les courses scolaires

Se renseigner dans les gares CFF
ou à la Direction A.O.M.C. à Aigle



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

■ Téléferique

Loèche-les-Bains - Gemmipass

Altitude : 1410 m.-2322 m. — Téléphone (027) 5 42 01

Le nouveau téléferique conduit les touristes en 8 minutes au sommet du col. Billets spéciaux pour écoles et sociétés.

PROSPECTUS A DISPOSITION

Hôtel Wildstrubel - Col de la Gemmi

2322 m.

Le col de la Gemmi sera praticable début juin.

Prix spéciaux pour écoles et sociétés.

Prospectus et prix courant à disposition. Famille de Villa.

Téléphone (027) 5 42 01

Chemins de fer électriques veveysans

Vevey-Châtel-St-Denis

Vevey-Chamby

Vevey-Blonay-**Les Pléiades** 1400 m.

Pour grands et petits un

choix étonnant de courses

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

Lavey-les-Bains

Alt. 417 m. (Vaud)

Eau sulfureuse

la plus radioactive des eaux thermales suisses

Affections gynécologiques - Catarrhes des muqueuses
Troubles circulatoires - Phlébites

Rhumatismes

Bains sulfureux, bains carbogazeux, eaux-mères, bains de sable chaud, douches-massages, lavage intestinal, inhalations, ondes courtes. Permanence médicale. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis, Minigolf, Pêche. **MAI-SEPTEMBRE**

Lac Léman



Pour la joie de vos élèves et votre détente personnelle, prévoyez dans vos projets de course un parcours sur les bateaux de la

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION

Conditions très avantageuses pour écoles et sociétés

Tél. Lausanne 26 35 35 — Tél. Genève 24 46 09

Partie pédagogique

DE LA NÉCESSITÉ D'ENSEIGNER

par Berthold Beauverd, inspecteur scolaire à Lausanne

L'Éducateur est très heureux d'accueillir un article d'un inspecteur scolaire vaudois qui veut bien nous dire l'impression que lui laisse trop souvent l'emploi de certains procédés qui se veulent « actifs » et qui ne sont que caricature de l'action véritable parce qu'utilisés sans réflexion, donc sans raison intelligente. Certes, M. Beauverd adresse directement aux maîtres intéressés les remarques qu'il juge nécessaires ; il s'efforce ici de les généraliser et de les approfondir. Elles ont d'autant plus de poids qu'on sait M. Beauverd très disposé à admettre toute « nouveauté » pourvu qu'elle soit pensée et qu'elle s'intègre dans tout l'effort de l'enseignement. Réd.

Il n'y a de progrès, pour nul écolier au monde, ni en ce qu'il entend, ni en ce qu'il voit, mais seulement en ce qu'il fait.

Alain.

Notons qu'Alain n'a pas spécifié si l'écolier avait une activité manuelle ou cérébrale, et que beaucoup de pédagogues citent cette pensée pour magnifier les méthodes actives d'enseignement.

Il est bien trop absolu de prétendre que le progrès ne réside que dans ce que l'on fait, l'action, et nous ne serions pas loin d'être d'un avis diamétralement opposé pensant que l'observation, ce que l'on voit, entend, ressent sont les promoteurs du progrès et que le progrès est déjà là en puissance dans ce qui précède l'action.

Regardons-nous vivre quelques instants : nous constaterons bien vite combien nos actes, nos gestes sont la répétition d'actes, de gestes observés il y a longtemps chez d'autres êtres qui nous ont influencés, souvent à notre insu. Et la différence qu'il y a entre un honnête homme et un criminel provient parfois d'un de ces impondérables qui, à un moment donné, a décidé de leur vie.

Nous pensons donc que le progrès dépend bien plus de la préparation du terrain psychique que de l'acte lui-même.

L'acte est une preuve du pouvoir contenu en puissance dans l'être ; il n'est pas toujours nécessaire d'en venir à l'acte ; si l'on a l'assurance de cette puissance l'acte n'est qu'un geste inutile.

Ces propos voudraient mettre en garde nos collègues et surtout les jeunes contre certaines méthodes actives à l'école. En effet, trop de ces enseignements réputés actifs ont pris place dans nos classes, accompagnant les disciplines sans s'y intégrer et surtout sans en accroître l'effet.

Ils sont alors là sans valeur autre que de provoquer un activisme discutable : on bricole...

Le bricolage manuel peut être un amusement, un délassément, un besoin, une nécessité parfois, mais prenons garde que ces habitudes manuelles ne deviennent des habitudes intellectuelles, car le **bricolage intellectuel** est une faillite ; (n'est-ce pas ce que l'on est en train d'introduire dans nos classes ?) il tue certainement deux qualités maîtresses : l'effort et la ténacité.

On confond trop facilement méthode, truc, procédé avec **enseigner, qui est le fait de faire passer dans l'enfant un pouvoir, une puissance, contenus dans le maître**. Tout le problème de l'école est résumé là, à la fois simple et vaste comme toutes les grandes lois, maître et enseignement se confondant, puisque l'un n'est qu'émanation de l'autre, d'où le mystérieux rayonnement qui imprègne certaines classes.

On prétend même parfois qu'il n'est plus nécessaire d'enseigner, que l'enfant sait bien ce qu'il lui faut et quand il le lui faut, que l'autodidacte puise

en lui et dans les livres ce pouvoir et qu'il n'en est que plus méritant, etc. ... Voire !

La longue expérience de nos ancêtres nous apprend que pour qu'un enfant se développe physiquement, il doit avoir une vie régulière et une nourriture judicieuse, sans cela ce ne sera qu'un « crevoton ». Pensons un peu à l'imagination désordonnée de certains adolescents laissés à eux-mêmes et nourris au hasard des lectures, des journaux illustrés, des séances de cinéma, n'avons-nous pas là le plus triste exemple de « crevotons » intellectuels ?

Il ne fait aucun doute que la nourriture intellectuelle doit être prévue, méditée, dosée, en un mot que l'enseignement doit réclamer toute notre attention.

En particulier, le maître se demandera :

1. Ce qu'il doit enseigner.
2. Pourquoi il doit le faire.
3. De quelle façon il va le faire.

(Quoi - pourquoi - comment).

Remarquons que les deux premières questions sont connexes, qu'elles comportent un choix (quoi) et une motivation (pourquoi) ; ce sont deux stades de clarification dans l'esprit de l'enseignant qui l'obligent à choisir, à aller à l'essentiel, puis à s'assurer du bien-fondé de son choix.

Jusqu'ici, le problème de l'enseignement, c'est-à-dire du passage de la connaissance de son cerveau dans celui de l'élève ne l'a que faiblement préoccupé.

C'est dans la réponse à la troisième question (comment) que résident l'art et la raison d'enseigner ; c'est elle qui justifie notre fonction, motive notre intérêt, notre enthousiasme et fait de notre métier une vocation ; car cette préparation va faire appel autant aux qualités de cœur qu'aux connaissances.

Il faut trouver la ligne directrice à donner à la leçon (idée principale) et apprécier les bifurcations que l'on osera se permettre, et cela en fonction : de tous les élèves (une généralité) et de chaque élève (une particularité) — du degré des connaissances sûres (contrôlées) — des connaissances spontanées (incontrôlables) — du degré de fatigue, etc.

On se trouve là devant un terrain riche en ressources multiples (souvent inattendues) et en traquenards aussi ; et il est bien tentant, au lieu d'imaginer comment l'action va se dérouler, de céder au découragement en s'en remettant à l'improvisation du moment, rarement brillante, trop souvent néfaste, ou de rester à côté du vrai problème en interrogeant, contrôlant, mettant des notes, toutes activités utiles si elles sont ramenées à leur juste proportion, mais qui, dans le cas présent, sont une fuite, alors que le problème du « comment enseigner » devrait nous absorber tout entier.

Enseigner est un combat qui doit passionner celui qui a une âme de chef : le chef imagine le combat qui va se dérouler quand même il sait bien qu'il a

CE QU'ON EN DIT AILLEURS

QUE REPROCHE-T-ON A L'ÉCOLE PRIMAIRE ?

Du Bulletin des instituteurs réunis du Luxembourg, (5 mai 1959), nous extrayons les passages suivants qui peuvent nous inspirer de salutaires réflexions :

Les parents trouvent qu'à l'école primaire, de nos jours, on a trop peu le souci de donner ou mieux de faire trouver aux élèves de **bonnes et solides habitudes de conduite et de travail**. On les laisse souvent faire parce qu'on a cru trop facilement, à un certain moment, que l'enfant se forme tout seul, et le mieux tout seul, et uniquement tout seul, dans une liberté totale et absolue. Trop de liberté à l'école nuit comme trop peu de liberté. Ce laisser-aller que trop de classes adoptent en face des travaux scolaires se vengera cruellement un jour. L'exercice scolaire doit toujours garder son caractère de devoir. Il y a là les mauvais résultats en écriture, la danse infernale des fautes en orthographe qu'on ne prend plus toujours soin de redresser, surtout ces pages et pages d'un certain cahier qui mérite bien le nom de « brouillon ». On laisse faire l'enfant, car sa liberté est « sacrée », et les pages se couvrent d'exercices qui très souvent, trop souvent, sont des passe-temps, des « écritures » qui ne sont guère corrigées avec tous les soins qu'elles méritent. On ne voit plus guère les progrès des élèves, on copie des devoirs non corrigés, on ne corrige plus guère les corrections faites par les élèves.

Ces critiques sont dures parce qu'elles accusent l'école primaire de ne plus veiller à faire des élèves des êtres qui savent lire convenablement, qui écrivent bien et qui écrivent correctement, qui font leurs devoirs avec soin, qui apprennent pour savoir raisonner leurs fautes, afin de les éviter dans la mesure du possible et surtout d'en empêcher le retour. Bien des parents se demandent, à raison ou à tort, pourquoi la belle écriture (non pas la calligraphie des déliés et les pleins) semble avoir été chassée des programmes. La belle écriture, c'est l'écriture lente et soignée qui, par cette qualité même, empêche de la part des élèves bien des fautes d'omission et d'inattention.

Les parents se trouvent en partie désemparés complètement devant ce trop grand « libéralisme » qui s'est installé depuis 1945 dans un très grand nombre de classes primaires. C'est cette liberté qui, très souvent, frise de très près l'anarchie et le désordre, qui a fait tomber en mésestime certaines qualités précieuses, indispensables, de l'élève d'autrefois en jurant sur des slogans tels que « école libératrice », « école formatrice » sans entrer au fond même de ces « révolutions » à opérer dans le domaine de l'éducation. Les maîtres, en général, ne sont pas responsables de cer-

taines aberrations qui se sont produites dans la pensée didactique à notre époque.

Voici quelques critiques formulées par les maîtres eux-mêmes :

Certains élèves **s'absentent trop souvent** en classe. Tout motif semble bon pour « excuser » un enfant. Très souvent ces absences trop fréquentes d'une ou de deux journées servent surtout la commodité des parents. Elles entravent sérieusement les progrès de certains élèves qui auraient besoin de profiter de tout leur temps de classe. En présence de ces faits, l'instituteur sent son impuissance à endiguer le flot des abus.

L'enseignement dans nos classes a pris **un rythme accéléré presque endiablé** qui convient seulement à l'élite des très bons élèves. En général, la répétition n'a pas bonne presse dans la pédagogie « moderne », mais elle est toujours indispensable comme « mère des études ».

Les maîtres des classes supérieures constatent très souvent que les élèves qui se trouvent en 5e ou 6e année d'études ne **savent plus bien les choses essentielles et ne pensent plus bien**. Ils ne disposent plus de bases solides en calcul, en orthographe, en rédaction. Est-ce que le niveau intellectuel de nos élèves d'aujourd'hui a baissé ? Je crois que non. Mais nos enfants, au cours de leurs études, ont « subi » diverses méthodes, ont été instruits suivant certaines vues opposées, ont « travaillé » suivant des conceptions tout à fait divergentes du travail scolaire. L'un des maîtres s'entête dans les « vieilles » méthodes sans voir ce qu'elles ont de suranné en certains points que nous ne voudrions plus voir dans nos classes, l'autre s'engage pour les méthodes « nouvelles » sans les connaître à fond et sans en avoir saisi « l'esprit ». L'un laisse faire les élèves, l'autre resserre la vis, hélas très souvent en vain ou trop tard pour obtenir des résultats sérieux. Les élèves eux-mêmes se sentent dérouterés. Il leur faut fournir à chaque changement de maître un nouvel effort d'adaptation qui leur est parfois très difficile, surtout lorsque l'un des maîtres « brûle ce que l'autre a adoré » et inversement. Il trouvera bien sur sa route des maîtres qui engageront hardiment la lutte contre les fautes d'orthographe, mais tel autre se contentera de les obliger à couvrir les pages de leur cahier de brouillon d'exercices qui prouvent leurs forces « créatrices », mais ne sont pas corrigées. L'un des maîtres, en 1re année d'études, veille sur la bonne attitude des élèves qui écrivent, sur la bonne tenue du crayon d'ardoise, de la plume, l'autre les laisse faire et n'intervient guère pour redresser ce qui n'est pas bien. Adieu, les bonnes habitudes d'antan, et vive la liberté totale ! Dans cette vaste œuvre d'instruction et d'éducation, il est indispensable que chaque classe, du rez-de-chaussée à l'étage supérieur, prenne ou mieux reprenne sa valeur, son importance et son rôle. Il faut que tout le travail scolaire soit dirigé à tous les échelons par quelques grands principes, les mêmes partout et toujours.

Donnons à l'école primaire des programmes réduits vraiment aux choses indispensables. Jetons hardiment du lest !

Donnons à nos élèves des manuels simples où ils pourront acquérir, sous la direction d'un maître avisé, des connaissances réelles, solides, durables.

DE LA NÉCESSITÉ D'ENSEIGNER

(Suite)

peu de chance de se dérouler selon ses plans, mais le fait même qu'il a consenti cet effort ne le trouvera pas pris au dépourvu devant les situations imprévues ; il les rattachera en son esprit à des possibilités estimées qui lui aideront à coordonner le chaos.

Enseigner : un art ? Oui, mais surtout une prise de conscience du problème de la transmission du savoir. L'école peut se charger de beaucoup de besognes, mais elle court à sa perte si elle oublie que sa raison d'être c'est **ENSEIGNER**.

B. Beauverd.

Guidons surtout nos futurs maîtres vers des méthodes claires et nettes qui se basent sur quelques grands principes didactiques immuables, mais qui leur laissent la liberté de mettre en jeu la valeur de leur personnalité d'éducateur et d'instituteur.

Faisons de nos classes des institutions sérieuses et humaines, sérieuses pour l'effort à fournir par l'élève dans le travail, humaines pour la connaissance et la compréhension de plus en plus poussées de l'élève, de l'enfant.

Prenons un nouveau point de départ. Faisons le retour à un enseignement « simple » mais « patient » des mécanismes de base.

Apprenons à nos élèves (s'il le faut de nouveau) :

à savoir lire et à bien comprendre ce qu'ils lisent ;

à écrire lisiblement, même bien, en respectant l'orthographe, en connaissant même les éléments de la ponctuation ;

à effectuer en calcul, sans se tromper, les quatre opérations et à résoudre, eux-mêmes, en raisonnant, des problèmes simples que pose la vie réelle ;

à savoir lire une carte géographique ;

à connaître quelques événements importants (et ceux-là seulement) et quelques grands hommes de notre histoire nationale) ;

à observer exactement les phénomènes tels que les présentent les sciences naturelles ;

à s'exprimer dans les leçons de dessin et de musique.

Voilà tout. Quel programme modeste, mais quel beau programme !

Et avec cela donnons à tous nos élèves le goût du travail bien fait en leur faisant trouver l'habitude du travail toujours exécuté avec soin. Chassons définitivement de nos classes le travail bâclé, ce jeu funeste du touche-à-tout, l'instruction qui n'existe qu'en surface.

Offrons à nos enfants ces belles choses dans des manuels simples, mais intéressants.

L'enseignement primaire ne vaudra qu'en raison de l'**activité** d'esprit qu'il suscite, des **habitudes** de travail réfléchi et personnel qu'il crée et fortifie et du savoir toujours croissant qu'il assure par cette activité et ces habitudes. Une école primaire ainsi conçue ne réfute-t-elle pas par les résultats qu'elle obtient toutes les critiques qu'on lui adresse ? U.

LA PHOTOGRAPHIE EN TANT QUE MOYEN D'ÉDUCATION

L'organisation Pro Photo, société pour l'expansion de la photographie et de la cinématographie d'amateurs, organise cette année, en collaboration avec la revue Silva, distribuée dans toute la Suisse, un grand concours à l'intention de la jeunesse. La première phase de ce concours consistera en un tirage au sort de 5 000 bons qui donneront droit à l'acquisition d'un appareil photographique d'une valeur de 20 fr ; en cas d'achat d'un appareil plus coûteux, ce bon viendra en déduction du prix global. La seconde phase sera le concours proprement dit, doté d'un total de prix de 25 000 fr. et qui récompensera les meilleurs travaux photographiques.

En tant qu'éducateurs, vous ne pouvez que saluer cette initiative, car la projection et le film prennent chaque année une place plus grande dans nos écoles comme complément d'enseignement tout en rendant celui-ci plus vivant.

Qu'en est-il aujourd'hui de la photographie chez les élèves de nos écoles ? Bien des jeunes gens possèdent déjà leur appareil ou empruntent à l'occasion celui de leurs parents, mais les images qu'ils en tirent sont souvent des photos « posées », représentant des groupes de camarades. Avez-vous déjà vu, provenant d'élèves, un instantané montrant l'atmosphère passionnante de joutes sportives ou encore un vivant reportage photographique relatant une excursion scolaire ? Non, et pourtant il existe certainement parmi tous ces jeunes des photographes en herbe qui ne demandent qu'à s'affirmer : A vous de les guider !

Le corps enseignant s'intéressera-t-il à cette tâche nouvelle consistant à s'occuper des jeunes adeptes de la photographie ? N'oublions pas que la photographie est un passe-temps capable de fournir aux jeunes un délasserment instructif. Il n'est pas rare que ce « hobby » leur reste pour la vie et devienne un dérivatif à leurs obligations professionnelles. D'autre part, qui d'entre nous n'a pas revu avec émotion dans l'album aux souvenirs des photos de camarades qui ont partagé les joies des années scolaires. Inciter les jeunes à s'intéresser à la photographie est encore une

façon de créer des valeurs qui pour eux ne feront qu'augmenter avec les années.

On pourrait évidemment objecter que la passion de la photographie risquerait d'amener chez les jeunes une certaine négligence à l'égard de leurs travaux scolaires. Certes, mais on peut faire confiance aux éducateurs qui sauront bien freiner les enthousiasmes ou les dépenses démesurés.

Comme éducateurs, vous avez la possibilité d'incorporer la photographie à l'enseignement. Cela est vrai non seulement pour l'éducation artistique, mais encore pour les sciences naturelles, le sport et surtout pour l'étude géographique de notre pays. Il est certains que les élèves trouveront plus d'intérêt à leurs devoirs sur la géographie suisse s'ils peuvent illustrer leurs cahiers de photos prises par eux-mêmes : encore faut-il les y encourager. D'un contact assez intense avec la photographie résultera en outre une meilleure compréhension des phénomènes de physique et de chimie.

A notre époque, la photographie prend une place prépondérante dans de nombreux secteurs de l'industrie. Pour les recherches scientifiques, les travaux d'ingénieurs, d'architectes, les arts graphiques, y compris l'immense domaine de la médecine, la photographie est un auxiliaire indispensable. Quelles que soient les idées préconçues que l'on peut avoir au sujet de la photographie, il n'en reste pas moins qu'elle sera toujours pour ses adeptes une magnifique source d'agrément. Par la suite, techniciens ou artistes verront toujours dans ce domaine de l'abstrait et du concret un ferment d'émulation que l'on ne saurait sous-estimer.

Maintenant, au corps enseignant de comprendre jusqu'à quel point il peut participer à la diffusion d'un moyen d'expression moderne, car il faut admettre que la photographie sera pour tout être tant soit peu doué une force et une joie.

Prof. Uhrig.

P. S. — Les conditions du concours paraissent dans le numéro d'avril de la revue Silva.

L'ÉCOLE DE CHŒUR

L'École de chœur est un solfège d'un genre nouveau. Il s'adresse aux classes moyennes et supérieures et aux sociétés chorales qui désirent parfaire leur unité et leur fusion, en travaillant des enchaînements d'accords ou des réalisations contrapuntiques. Ce solfège consiste en clichés diapositifs (200, dont 80 ont déjà paru) à projeter sur un écran. Il s'agit de diapositives en couleurs, chacune de celles-ci soulignant visuellement l'impression auditive. Par ailleurs, avant l'émission d'un effet harmonique, l'élève habitué à cette méthode sait comment sonnera l'effet sonore. Il chante alors juste. Il peut mixer le son qu'il doit émettre, d'une part en fonction de la place occupée par sa note ou sa succession de notes dans l'échafaudage sonore, et d'autre part, selon l'importance qu'il veut conférer à son interprétation.

Le but de cette nouvelle méthode ? Permettre aux enfants et chanteurs de nos associations chorales, et partant aux maîtres et chefs de chœurs, une étude approfondie pour atteindre à la connaissance des divers systèmes d'écriture. Ainsi, il sera aisé de chanter juste et de bien interpréter.

Le rythme et les fonctions métriques sont détaillés et clairement expliqués. La couleur précise leur importance et oblige le chanteur à ne pas confondre. En effet, l'exercice groupant des noires et des croches, par exemple, se présente sur un fond bleu (pour

les noires) tandis que les croches sont dessinées sur des rectangles roses. Ainsi, d'emblée, on reconnaît les valeurs. Ce système permet, par la suite, de préciser les lois de l'harmonie ou du contrepoint. C'est ainsi que, dans un enchaînement d'accords, par exemple, ou lors d'une modulation, chaque fonction est déterminée par une couleur appropriée. Il n'est plus possible de confondre et chacun reconnaît d'emblée si le degré chanté est la tonique ou la sous-dominante, ou encore la médiante.

Beaucoup de personnes s'intéressent à l'harmonie et au contrepoint et n'hésitent pas à prendre des cours auprès de musiciens chevronnés pour connaître cette matière. Mais dès le début des leçons, chacun se rend compte qu'il est difficile de sentir les différentes fonctions psychologiques résultant de la confrontation des accords. Pour la bonne raison qu'enfants elles n'ont pas pratiqué une méthode de solfège les initiant à cette forme de l'art musical. C'est encore une des raisons de la présente École de chœur : pratiquer la musique en disséquant, jusque dans le moindre détail les éléments qui la composent. Alors seulement il est aisé de comprendre ce qui se passe dans une modulation. Alors seulement on peut analyser les formes musicales, bastion du musicien cultivé.

Gérald Gorgerat,
Romanel, Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE

Arithmétique et comptabilité, par H. Besson et G. Perrier, inspecteurs scolaires. Un vol. de 360 pages, Imprimerie Ganguin et Laubscher S.A., Montreux.

Ce manuel d'arithmétique et comptabilité qui vient de sortir de presse est nouveau à tous égards.

Conçu par des spécialistes de l'enseignement, il plaît d'emblée par la disposition des problèmes, par son impression soignée et sa riche reliure. Vraiment, tout a été mis en œuvre par les auteurs et l'imprimeur pour présenter un manuel de haute valeur.

Les exercices, groupés en séries d'après un ordre progressif de difficultés suivent immédiatement la théorie dont ils sont l'application ; de nombreux problèmes, indépendants du texte qui les précède, faisant surtout appel au raisonnement, servent de récapitulation. Si nous ajoutons que chaque nouvelle notion est introduite par des questions de calcul oral, on se rendra compte de la valeur pédagogique de l'ouvrage.

Le manuel comprend trois parties qui font suite au programme des écoles primaires et qui permettent une préparation à l'apprentissage et aux divers examens et concours (école normale, école de commerce).

Le début, qui peut très bien servir d'introduction aux équations algébriques simples, est réservé aux nombres entiers et décimaux ainsi qu'à une révision du système métrique. Quand on connaît les difficultés que présente l'étude des fractions ordinaires, on ne peut que se féliciter de la manière magistrale avec laquelle l'auteur a développé ce chapitre : notions sur les nombres entiers, propriétés des fractions, opérations, tout est d'une admirable clarté et présenté d'une manière originale.

La deuxième partie est réservée à la proportionnalité, qu'elle soit directe ou inverse. La méthode de réduction employée conduit à l'usage d'une expression

commode, la pose des calculs en employant la barre de division, ce qui permet une grande simplification dans la recherche de la solution des problèmes.

Les questions d'intérêt déjà étudiées précédemment sont complétées par la recherche du taux, du temps, du capital. Le renvoi de l'étude du poids spécifique après les fractions ordinaires permet de développer d'une manière fort heureuse ce chapitre.

La troisième partie consacre de nombreuses pages aux méthodes de résolution des problèmes (substitution, réduction, supposition, etc.). Les élèves ont ainsi l'occasion d'avoir une vue d'ensemble de l'arithmétique. Puis vient l'étude systématique des rapports et proportions et de leurs nombreuses applications.

Quant au mouvement uniforme, il présente une forme de raisonnement qui se retrouve fréquemment dans d'autres problèmes différents, aussi l'ouvrage y fait-il une large place, sans oublier les dépassements de véhicules, cause de tant d'accidents de circulation. De nombreux dessins permettent d'interpréter graphiquement ces questions.

Enfin l'auteur, pensant aux nombreux apprentis de commerce, de banque, termine par des notions d'arithmétique commerciale : effets de commerce, calcul de l'intérêt par la méthode des nombres et diviseurs, amortissements, valeurs mobilières.

Quelques éléments de comptabilité, factures, devis, prix de revient, paiements à terme, bilans, principes de comptabilité en partie double complètent fort heureusement cet ouvrage qui, nous sommes certains, sera accueilli très favorablement par les membres du corps enseignant.

G. A.

Dans l'Éducateur du 2 mai, un article intitulé **Calcul ... et vocabulaire en 1re année inférieure** a paru, page 280, sans signature. Son auteur est Mlle Madeleine Gaillard, institutrice à Montreux.

Fiche No 2

RECONNAIS LE DOUBLE, LE TRIPLE, LE QUADRUPLE, LE QUINTUPLE

- Le double, c'est 2 fois
- Le triple, c'est 3 fois
- Le quadruple, c'est 4 fois
- Le quintuple, c'est 5 fois

VOICI LE JARDIN DE LEON

JARDIN D'HENRI

CELUI-CI EST A PAUL

CE JARDIN APPARTIENT A GABRIEL

A PIERRE

A la place des pointillés, mets le mot qui convient :

- Le jardin d'Henri est le ... du jardin de Pierre.
- Le jardin de Léon est le ... de celui de Pierre.
- Le jardin de Paul est le ... du jardin de Pierre.
- Gabriel a un jardin qui est le ... de celui de Pierre.
- Le jardin de Léon est le ... de celui d'Henri.
- Ensemble, Léon et Henri possèdent le ... du terrain de Paul.
- Ensemble, Gabriel et Paul possèdent le ... du terrain d'Henri.
- Le terrain de Gabriel moins le terrain d'Henri, cela fait encore le ... du jardin de Pierre.

Fiche No 1

VOICI LE DOUBLE, LE TRIPLE, LE QUADRUPLE, LE QUINTUPLE

- Voici le mur que Jules a peint ce matin
- Pierre a peint celui-ci. C'est le double du mur de Jules, c'est-à-dire ... fois le mur de Jules.
- Voici le triple, c'est-à-dire ... fois le mur de Jules.
- Voici le quadruple, c'est-à-dire ... fois le mur de Jules.
- Et voici le quintuple, c'est-à-dire ... fois le mur de Jules.

Voici 2 arbres. Dessine-les en rouge. Puis dessine en vert le double de ces arbres.

Voici 2 maisons. Dessine-les en noir. Puis en couleur dessine le triple de ces maisons.

Voici 3 pommes vertes. Dessine-les. Puis dessine en jaune le quadruple de ces pommes.

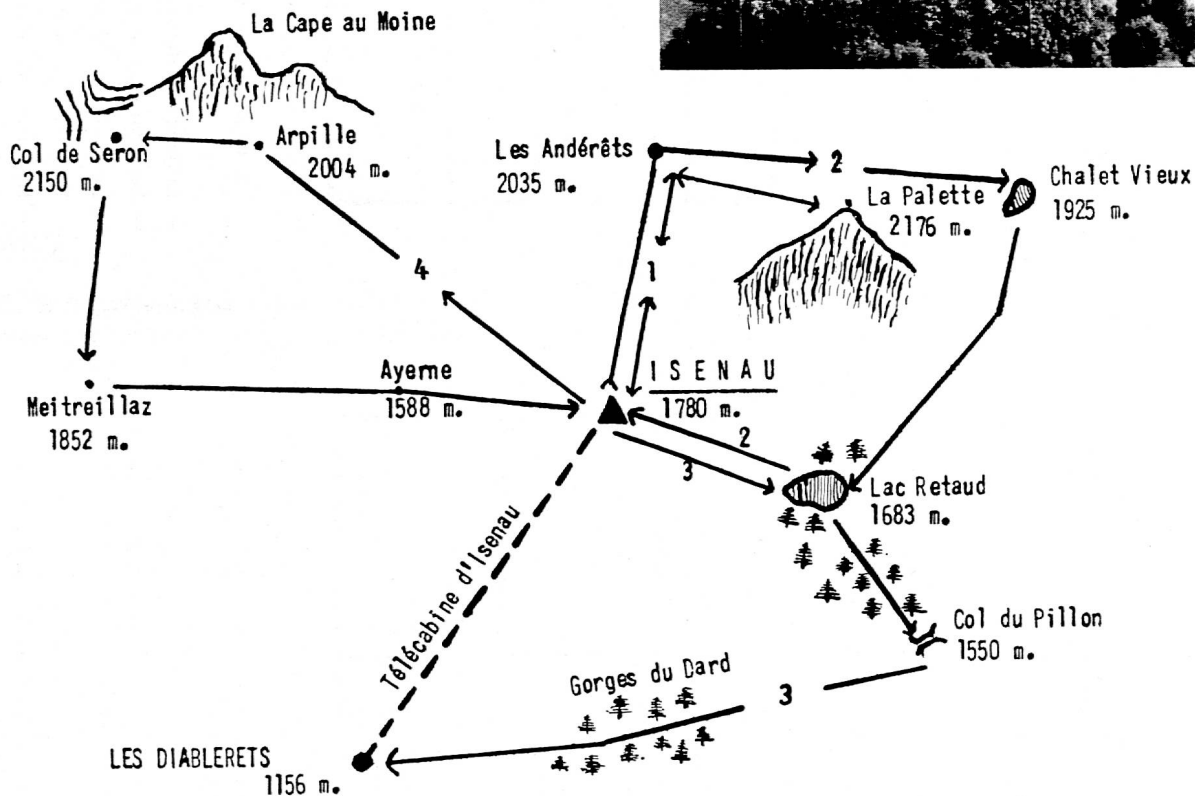
Ces chaises sont à copier en noir. Le quintuple de ces chaises est à dessiner en vert.

Diablerets



Le télécabine Diablerets - Isenau ►
et la chaîne des Diablerets.

Temps de parcours du télécabine
Les Diablerets - Isenau simple course,
15 minutes.



Projets de courses

Itinéraire 1 La Palette d'Isenau

Isenau - Col des Andérêts - La Palette - Isenau
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 400 m.

Itinéraire 2 Tour de la Palette d'Isenau

Isenau - Col des Andérêts - Chalet Vieux - Lac Retaud - Isenau
Temps de marche : 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 455 m.

Itinéraire 3 Lac Retaud - Gorges du Dard

Isenau - Col du Pillon - Gorges du Dard - Les Diablerets
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 50 m.

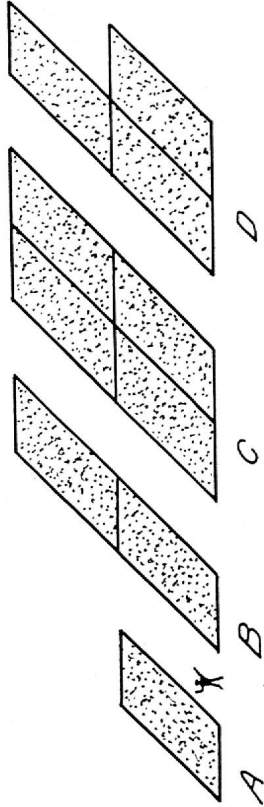
Itinéraire 4 Arpille - Col de Seron

Isenau - Arpille - Col de Seron - Meitreillaz - Ayerne - Isenau
Temps de marche : 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 370 m.

Fiche No 4

LES CHAMPS DE GUSTAVE

Gustave possède les quatre champs A B C et D



A la place des pointillés, mets l'un des mots ou l'un des chiffres suivants : double, triple, quadruple, quintuple. 2, 3, 4, 5.

Problème No 1 : Si le terrain A vaut 5 billets de cent francs, le terrain B vaudra : 5 billets \times ... = ... billets. (La surface de B est le ... de la surface de A.)

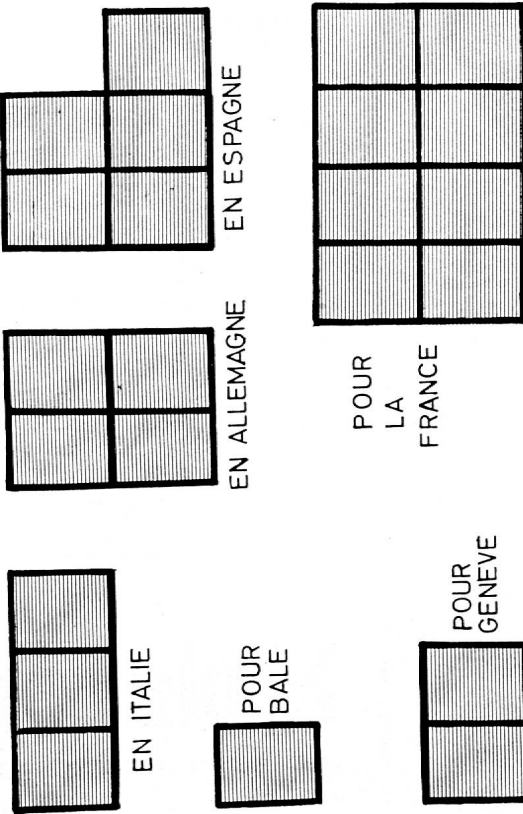
Problème No 2 : Pour labourer le champ A, Gustave met 2 jours. Pour labourer le champ C, Gustave mettra : 2 jours \times ... = ... jours. (La surface de C est le ... de celle de A.)

Problème No 3 : Sur A Gustave sème 14 sacs d'engrais. Sur le terrain D Gustave sèmera : 14 sacs \times ... = ... sacs. (La surface de D est le ... de la surface de A.)

Problème No 4 : Si le champ A donne 7 sacs de pommes de terre, les deux champs B et D donnent ensemble : 7 sacs \times ... = ... sacs. (Ensemble B et D mesurent le ... de A.)

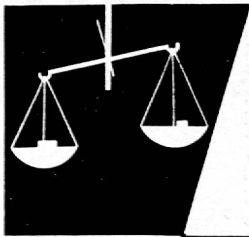
Fiche No 3

ON EXPÉDIE DES CAISSETTES



Recopie ces croquis, puis recopie ces phrases en mettant à la place des pointillés le mot qui convient : double, triple, quadruple, quintuple.

- L'envoi vers l'Italie représente le ... de l'envoi vers Bâle.
- En Allemagne, on envoie le ... de la marchandise expédiée à Bâle.
- Genève recevra le ... de ce que recevra Bâle.
- L'Espagne va recevoir le ... de ce que recevra Bâle.
- La pile de caissettes pour la France représente le ... de la pile de caissettes pour Genève.
- Les caissettes à destination de la France et de l'Allemagne représentent le ... des caissettes destinées à l'Italie.



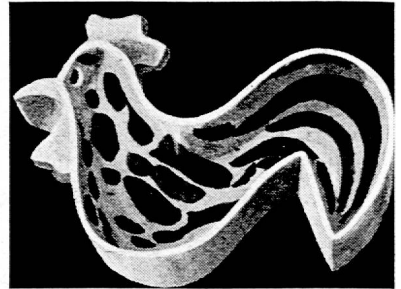
**Un accident
coûte plus cher qu'une
assurance-accidents**

**Winterthur
ACCIDENTS**

Conditions de faveur

pour membres
de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelles
et de responsabilité professionnelle

**Ils sont tous
de la partie !**



*Rien d'étonnant
là car pour chan-
ger un peu, cha-
cun aime modeler
à sa façon.*

*Même les élèves
peu doués et les
rêveurs, affirment souvent des qualités surprenantes.*

*A propos, le guide remanié, intitulé « LE MODELAGE »,
de A. Schneider, instituteur, vous rendra d'excellents ser-
vices. Ce traité contient de nombreuses illustrations (prix
fr. 1.40). Aurons-nous le plaisir de pouvoir vous envoyer
cette brochure à l'examen ?*

*Très malléable, l'argile Bodmer ne s'effrite jamais et se
modèle facilement. Nous le préparons suivant les procédés
les plus modernes dans nos nouveaux ateliers. Les objets
en glaise Bodmer peuvent être peints, cuits au four et
émaillés.*

**E. BODMER & Cie
Fabrique d'argile à modeler**

ZURICH 45 TÖPFERSTRASSE 20 TÉL. (051) 33 06 55

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue



recommande
ses restaurants à

LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, Rue du Rhône 1

**Etudes classiques
scientifiques et commerciales**

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A.
Montreux 1